



DIRECTION RÉGIONALE

J E U N E S S E

S P O R T S

COHÉSION SOCIALE

C E N T R E

Immigrés vieillissants : enquête auprès des foyers de travailleurs migrants et résidences sociales

N°4 - mai 2012

Présentation de l'enquête

Les immigrés vieillissants constituent un public prioritaire du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) 2010 - 2012 de troisième génération adopté le 23 novembre 2010. La DRJSCS et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont souhaité mieux connaître les besoins de ce public, et en particulier ceux des résidents de Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) et résidences sociales ex FTM. Aussi, afin de repérer les migrants vieillissants, une enquête a été menée en octobre 2010 auprès des responsables des 25 structures (ADOMA, AFTAM, COATEL) en région Centre.

Cette étude, co-pilotée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et l'Agence Régionale de Santé du Centre, a été réalisée par le groupe de travail « Santé et conditions de vie ».

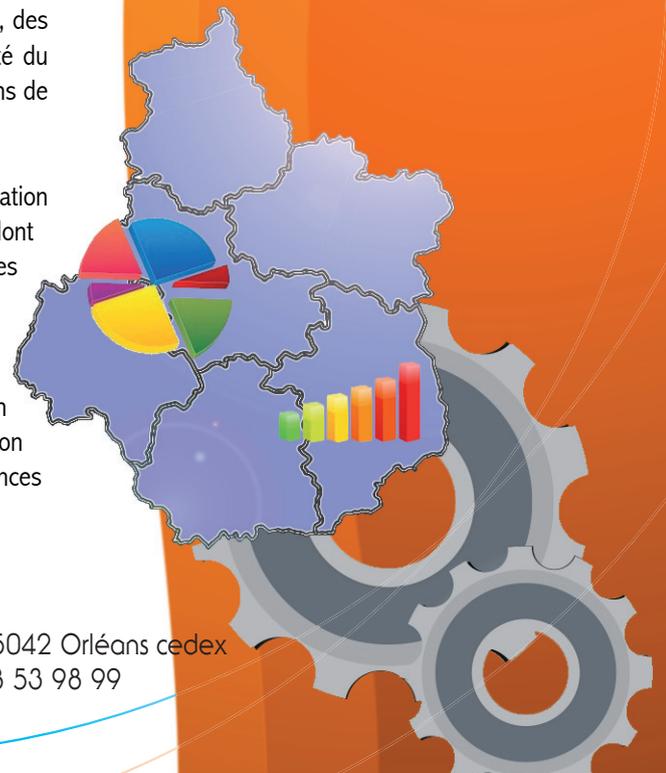
Elle visait 2 objectifs :

- collecter des informations pour disposer d'une d'observation des caractéristiques de la population des migrants (dont celle ciblée par le PRIPI), hébergée dans les structures gérées par les gestionnaires ADOMA, AFTAM et COATEL,
- et objectiver et rendre visibles les besoins des migrants vieillissants.

En 2011, le Préfet de Région a retenu comme prioritaire dans son Projet d'Action Stratégique de l'Etat (PASE) 2011-2013 l'action visant à adapter les foyers des travailleurs migrants et résidences sociales aux besoins des publics accueillis.

Les immigrés vieillissants dans les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales en région centre.

Résultat de l'enquête conjointe
ARS /DRJSCS 2011



DRJSCS CENTRE

122, rue du faubourg Banner - 45042 Orléans cedex
Tél. : 02 38 77 49 00 - Fax: 02 38 53 98 99

Propos introductifs

Il convient de préciser que la limite de cette enquête est son caractère déclaratif, qui nécessite d'appréhender l'interprétation de certains résultats avec pondération.

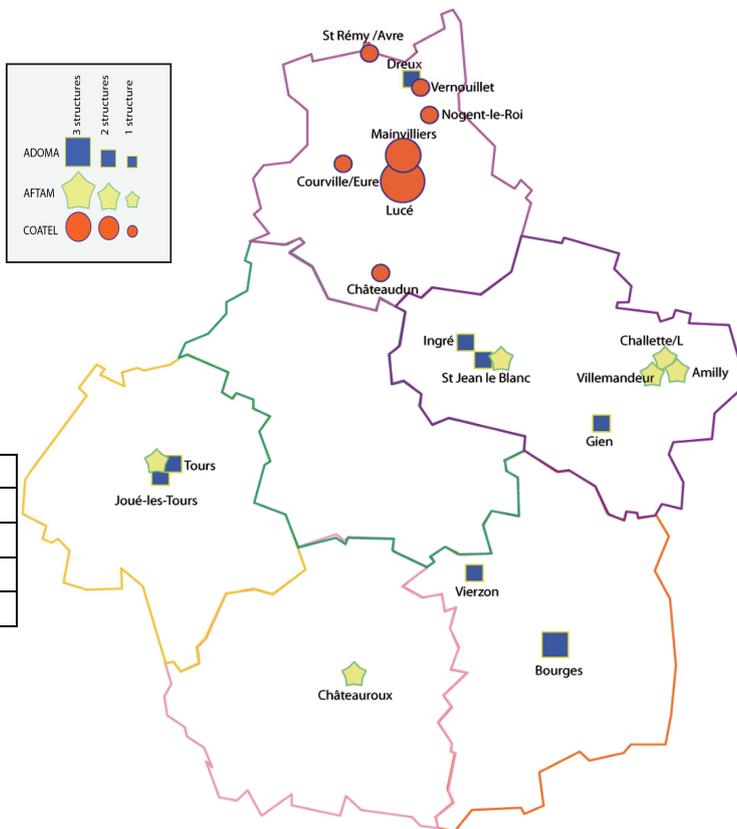
Un taux de participation de 92 % a été enregistré (23 établissements sur 25 interrogés ont répondu). Les deux structures qui n'ont pas répondu n'accueillaient pas de public migrant au jour de l'enquête, c'est à dire le 1^{er} juin 2010.

Où sont les résidents?

Des structures d'hébergement inégalement réparties en région

La répartition géographique des 25 structures est inégale dans la région. Elle est concentrée au nord de la région : en Eure et Loir (11 structures) et dans le Loiret (7 structures). Il n'y a aucune structure dans le Loir et Cher. Cette répartition peut s'expliquer historiquement par les flux migratoires liés au travail dans les bassins d'emplois.

Nom	Nbre structure	Nbre places
ADOMA	9	1241
COATEL	9	468
AFTAM	5	444
TOTAL	23	2153



2153 places en région, 1641 résidents

La capacité disponible est de 2 153 places et le nombre de présents au jour de l'enquête était de 1 641 résidents soit un taux d'occupation de 76 %.

Une structure sur deux met à la disposition des résidents des espaces de convivialité (tels que cuisine collective, salle polyvalente), mais seuls 4 établissements sur 23 disposent d'espaces de réunion, de pratiques culturelles ou de lieu de culte

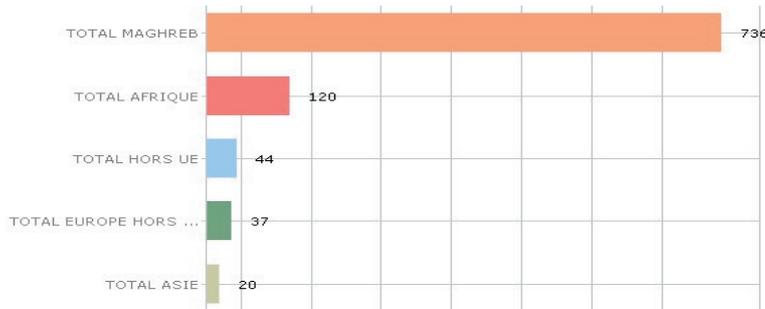
Des résidents majoritairement immigrés ou étrangers

58% des résidents accueillis relèvent du PRIPI

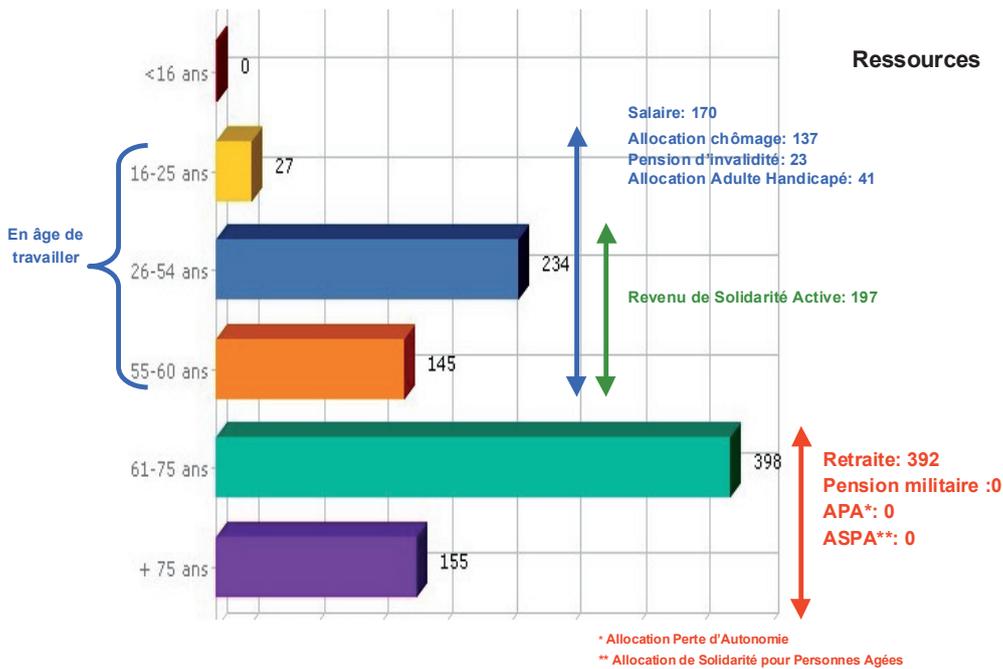
L'effectif du public PRIPI (c'est-à-dire personnes immigrées et étrangères originaires de pays tiers à l'Union Européenne) accueilli représente 58 % des résidents (soit 959/1641). Il s'agit d'hommes ; 77 % d'entre eux sont originaires du Maghreb (736/959) et 12,5 % d'Afrique (120/959).

Des hommes, seuls et âgés

Ce sont des hommes isolés et pour 73 % (soit 698/959) sont âgés de plus de 55 ans. La classe d'âge des plus de 61 ans est de 58 % (soit 553/959).



des ressources limitées



71 % des sondés bénéficient d'une retraite (392/553) et il n'y aurait aucun bénéficiaire d'Allocation Perte d'Autonomie, ou de l'Allocation Solidarité Personne Âgée. Ces données étant déclaratives, elles doivent être considérées à titre indicatif.

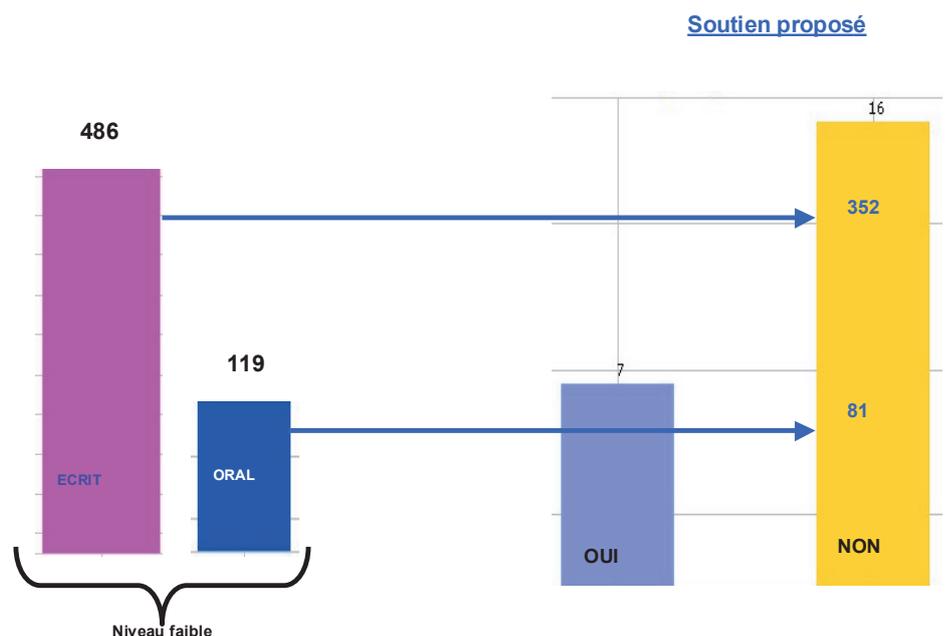
un accompagnement inégal

Cette enquête relève la diversité et la disparité des accès proposés aux résidents, et ce quel que soit le domaine d'accompagnement exploré, qu'il s'agisse de l'accès aux soins et à la prévention, du logement, l'accès et le retour à l'emploi, le soutien linguistique, de la formation, les dispositifs de retour aux pays.

7 structures sur 23 proposent un soutien linguistique

98 % des résidents ont une évaluation de leur capacité linguistique à l'oral et à l'écrit à leur entrée dans l'établissement. Cette évaluation permet d'identifier 2 niveaux nécessitant un soutien linguistique (niveau dit « basique » et le niveau dit « faible »). Seules 7 structures sur 23 proposent un soutien.

Une maîtrise insuffisante de la langue est signalée (51 % ont été évalués à un niveau faible à la pratique écrite ; 47% à un niveau de base à oral).



L'accès aux soins et à la prévention

Il n'y a pas de lien systématisé avec certains dispositifs spécifiques, comme par exemple ceux relevant du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) (PASS, EMPP...), les dispensaires, les centres de vaccinations, ou les centres d'examen de santé. La même observation est faite concernant l'intervention des professionnels de santé libéraux, les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), les services de Protection maternelle et infantile (PMI), les psychologues, les professions paramédicales et les chirurgiens-dentistes.

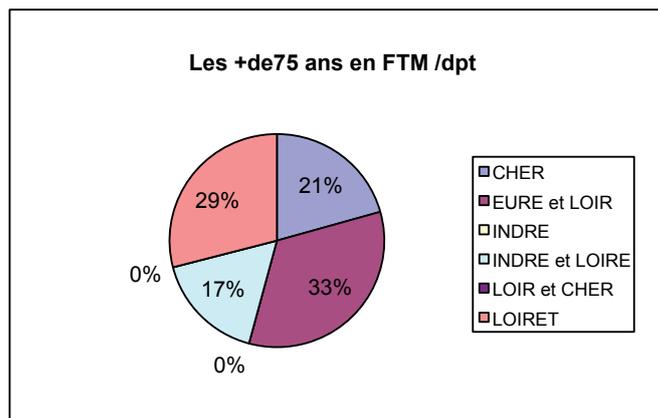
L'accès aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

7 structures sur les 10 qui accueillent des résidents de plus de 75 ans ne disposent pas de lien avec ce type d'établissements.

Un vieillissement préoccupant

Une part significative des + de 75 ans...

Les plus de 75 ans représente 16 % de l'effectif (155/959) et sont hébergés dans 10 structures qui, pour 9 d'entre elles, n'ont pas de locaux adaptés à la perte d'autonomie liée au vieillissement. La répartition de ces effectifs de plus de 75 ans dans les structures est très variable, et s'échelonne de 2 à 30 résidents selon la structure d'accueil.

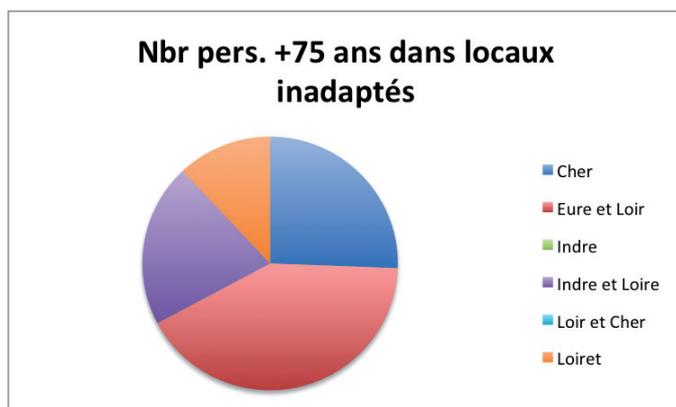


Dpt	Nbr pers. +75 ans	Nbr pers 61-75	Nbre pers +55 ans isolées
CHER	32	67	110
EURE et LOIR	52	60	125
INDRE	0	8	10
INDRE et LOIRE	26	27	57
LOIR et CHER	0	0	0
LOIRET	45	236	385
TOTAL	155	398	687

... est hébergée dans des locaux inadaptés

Les plus de 75 ans représente 16 % de l'effectif présent (155/959) et sont hébergés dans 10 structures qui, pour 9 d'entre elles, n'ont pas de locaux adaptés à la perte d'autonomie liée au vieillissement. La répartition de ces effectifs de plus de 75 ans dans les structures est très variable, et s'échelonne de 2 à 30 résidents selon la structure d'accueil. L'Eure et Loir avec 42% des plus de 75 ans accueillis dans des locaux inadaptés doit faire l'objet d'une attention particulière.

La problématique du vieillissement des migrants apparaît donc centrale et nécessite d'associer l'ensemble des acteurs concernés, et en particulier les conseils généraux.



CONCLUSION

Cette étude menée en région Centre permet de disposer d'une observation exhaustive du public migrant, dont le public PRIPI, accueilli dans les structures d'hébergements gérés par les gestionnaires ADOMA, AFTAM et COATEL.

Des besoins importants sont donc relevés pour ces publics, sur lesquels l'attention est peu attirée.

Un groupe de travail réunissant la DRJSCS, l'ARS, la DREAL, la CARSAT, un représentant des gestionnaires de foyers a étudié ces résultats pour dégager un plan d'actions pour 2012. Il s'agit de définir avec les acteurs impliqués auprès de ce public des solutions adaptées pour améliorer leurs conditions de vie dans le logement (en particulier au niveau de l'adaptation du bâti), de l'accès aux droits, de l'accès aux soins et la prévention, et la prise en charge de la dépendance (notamment par le soutien au maintien à domicile).